



Traité Baba Kama

Michna 4 - Chapitre 7

גִּנֵּב עַל פִּי שְׁנַיִם,
וּטְבַח וּמָכַר עַל פִּי עֵד אֶחָד,
אוֹ עַל פִּי עֶצְמוֹ,
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּמֵי כָּפָל,
אִינוֹ מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּמֵי אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה.
גִּנֵּב וּטְבַח בַּשַּׁבָּת,
גִּנֵּב וּטְבַח וּמָכַר לְעִבּוּדָה זָרָה,
גִּנֵּב מִשְׁלָאָבִיו, מֵת אָבִיו, וְאַחַר כֵּן טְבַח וּמָכַר,
גִּנֵּב וְהִקְדִּישׁ, וְאַחַר כֵּן טְבַח וּמָכַר,
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּמֵי כָּפָל,
וְאִינוֹ מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּמֵי אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה.
רַבִּי שִׁמְעוֹן אוֹמֵר:
קֹדְשִׁים שֶׁהוּא חֵיב בְּאַחֲרֵיתָן,
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּמֵי אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה,
וְשֵׁאִינוֹ חֵיב בְּאַחֲרֵיתָן,
פְּטוּר.

Celui [qui a été confondu comme] ayant volé [un bœuf ou un âne] sur la déposition de deux [témoins], puis qui [a été reconnu] les avoir abattus ou vendus sur la déposition d'un seul témoin ou de son propre aveu, paiera le « remboursement du double », mais ne paiera pas le « remboursement de quatre ou cinq fois ».

S'il [les] a volés, puis abattus, pendant Shabbat, s'il [les] a volés, puis abattus, au nom d'un culte idolâtre, s'il [les] a volés à son père, qui décéda juste après puis, qu'ensuite, il [les] a abattus ou vendus, s'il [les] a volés et les a consacrés au Temple puis qu'ensuite, ils les a abattus ou vendus...

... [dans tous ces cas], il paiera le « remboursement du double », mais ne paiera pas le « remboursement de quatre ou cinq fois ».

Rabbi Chimon dit que concernant les sacrifices à propos desquels on est responsable (d'en offrir un autre en cas de perte), il paiera le « remboursement de 4 ou 5 fois ».

Concernant ceux à propos desquels on n'est pas responsable (d'en offrir un autre en cas de perte), il sera exempté



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

(même du remboursement du double).



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions